

■ **I.J. Martin & Cie SA**, à Genève, prestations de services, etc. (FOSC du 27.02.2002, p. 5). La société est déclarée dissoute d'office en vertu des articles 708 CO et 86 ORC. Par conséquent, sa raison sociale devient: **I.J. Martin & Cie SA, en liquidation**. Liquidateur: l'administrateur Martin Ian James, président délégué, lequel continue à signer collectivement à deux.

Journal no 3287 du 18.03.2003
(00917344 / CH-660.0.655.998-0)